

De Mary Elizabeth Williamson Miller, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Alexander Robertson Miller.

De Lila Redmond McCorriston, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec James Roland McCorriston.

De Rose Marie Hops Zinman, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harry Hershey Zinman.

De Pauline Mechanik Winterfeld, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Mark Winterfeld.

De Ange-Aimée Jacqueline Lacoste Paquette, de Granby, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Réal Paquette.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*):

Du Révérend Père M. J. Smith, O.M.I., et autres personnes de Toronto, province d'Ontario, et d'autres personnes d'autres lieux, demandant qu'elles puissent être constituées en une corporation portant nom "Oblate Fathers of Assumption Province".

L'honorable sénateur Roebuck, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros un à quatre, les deux précités inclusivement.

Les rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:

Le jeudi 10 janvier 1957.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

1. Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment par le Comité ou tout autre sous-comité relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de divorces.

2. Votre Comité recommande aussi que permission lui soit accordée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre Comité recommande en outre qu'il soit autorisé à nommer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires, dans l'intention d'entendre et de faire enquête à l'égard de pétitions pour obtention de divorces qui pourraient lui être déférées par le comité permanent des Divorces, chacun de ces sous-comités devant dans chaque cas faire rapport au Comité principal.

Le tout respectueusement soumis.

Président,
A. W. ROEBUCK.

Avec la permission du Sénat,—

L'honorable sénateur Roebuck propose, appuyé par l'honorable sénateur Gershaw—

Que le rapport soit agréé.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.